

Prix et Qualité du Service Public de l'Assainissement Collectif

EXERCICE 2016

Rapport Annuel

v.1 – Septembre 2017

MAIRIE DE CHAVANNES-SUR-L'ÉTANG

Département du Haut-Rhin – Arrondissement d'Altkirch

9 rue de Bellefontaine 68210 Chavannes-sur-l'Étang

Tél : 03 89 25 23 99 • Fax : 09 81 38 51 96

mairie@chavannes-etang.fr • www.chavannes-etang.fr



Table des matières

1	CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	3
1.1	Présentation du territoire desservi	3
1.2	Mode de gestion du service	3
1.3	Estimation de la population desservie (D201.0)	3
1.4	Nombre d'abonnés	3
1.5	Volumes facturés	3
1.6	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert	4
1.7	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration	4
2	TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE	4
2.1	Modalités de tarification	4
2.2	Facture d'assainissement type	5
2.3	Recettes de la collectivité	5
3	INDICATEURS DE PERFORMANCE	6
3.1	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif	6
3.2	Indicateurs de conformité	6
3.3	Taux de boues évacuées selon les filières conformes	6
4	FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	6
4.1	Montants financiers	6
4.2	Etat de la dette du service	6
4.3	Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2016	6
4.3.1	Curage de la rhizosphère	7
4.3.2	Amélioration des réseaux rue du Jura et rue des Bouleaux	7
4.4	Présentation des programmes pluriannuels	8
5	TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	8
5.1	Indicateurs descriptifs des services	8
5.2	Indicateurs de performance	9

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2016 présenté conformément à l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au décret du 2 mai 2007

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

1 CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

1.1 Présentation du territoire desservi

La station d'épuration est située à l'est de la commune, au lieu-dit Les Fosses, en bordure d'un chemin rural prolongeant le chemin de la Gassatte. De type « rhizosphère », elle utilise la technique d'épuration biologique par « filtration-percolation » au travers de lits de sables plantés de macrophytes. Sa capacité nominale est de 600 équivalents / habitants (Eh). La mise en eau de la station a été effectuée en juin 2004.

Les eaux usées de toutes les habitations sont collectées par un réseau, pour s'écouler, gravitairement, à la station d'épuration située au point bas. L'effluent traité par la station se déverse dans la Loutre (dénommée aussi le Reppe), laquelle rejoint le canal du Rhône au Rhin au sud de Montreux-Vieux.

La station d'épuration a été construite pour traiter les eaux usées de la commune de Chavannes-sur-l'Etang ainsi que les rejets des établissements Freyburger (abattoir de poulets). La population prise en compte pour le projet était de 436 habitants (recensement 1999).

L'installation de la STEP est composée de cinq ouvrages : deux dégrilleurs placés en série à l'amont de relèvement des eaux brutes ; un premier poste de relèvement (deux pompes d'une capacité de 91m³/heure) qui alimentent le premier étage de filtres plantés de roseaux ; une première rhizosphère, constituée de trois filtres plantés de roseaux, utilisées comme traitement primaire. A la sortie, un regard de collecte dirige les effluents partiellement traités vers un second poste de relèvement équipé de deux pompes d'une capacité de 60 m³/heure. Ce second poste de relèvement alimente le deuxième étage de filtration. Une seconde rhizosphère, constituée de deux filtres plantés de roseaux dissociés en deux massifs filtrants. Enfin, un canal de comptage qui déverse les effluents épurés dans la Loutre.

1.2 Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

1.3 Estimation de la population desservie (D201.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert **700 habitants** au 31/12/2016 (680 au 31/12/2015).

1.4 Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert **270 abonnés** au 31/12/2015 (270 au 31/12/2014).

La densité linéaire d'abonnés est de **51.92 abonnés/km** et le nombre d'habitants par abonné est de **2.59 habitants/abonné** au 31/12/2015.

1.5 Volumes facturés

■ Volumes facturés en 2016 :	30 396 m ³
■ Volumes facturés en 2015 :	30 872 m ³
■ Variation :	-1.5%
■ Volumes facturés en 2014 :	30 347 m ³

1.6 Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert

Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 5.2 km de réseau unitaire hors branchements,
- 0 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

Soit **un linéaire de collecte total de 5.2 km** (5.2 km au 31/12/2014).

Par ailleurs, 7 ouvrages spécifiques permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie :

- DO1 – rue du Jura, face au centre équestre ;
- DO2 – rue d'Alsace, près du poste de transformation EDF ;
- DO3 – rue d'Alsace, à l'intersection du chemin de la Gassatte ;
- DO4 – chemin de la Gassatte, à l'amont de la station d'épuration ;
- DO5 – rue des Vosges, près de la ferme Wiest vers le fossé de remembrement ;
- DO6 – rue du Jura au niveau du chemin communal entre les n°1 et 3 ;
- TROP-plein (TP1) – à l'extrémité du chemin des Chenevières.

1.7 Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration

Boues évacuées entre le 1er janvier et le 31 décembre	Exercice 2014 en tMS	Exercice 2015 en tMS	Exercice 2016 en tMS
Station de Chavannes-sur-l'Etang (Code Sandre : 060968065001)	0	0	46.7
Total des boues évacuées	0	0	46.7

2 TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE

2.1 Modalités de tarification

	Au 01/01/2015	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Frais d'accès au service	–	–	–
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC)	1600 €	1600 €	1600 €
Participation aux frais de branchement	–	–	–
Tarifs	Au 01/01/2015	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an) – Abonnement	–	–	–
Prix au m ³ - Part proportionnelle (€ HT/m ³)	0,5 €/m ³	0,5 €/m ³	0,5 €/m ³

Taxes et redevances

Taux de TVA	0%	0%	0%
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,274 €/m ³	0.233 €/m ³	0.233 €/m ³

2.2 Facture d'assainissement type

Les tarifs applicables au 01/01/2015 et au 01/01/2016 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type en €	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017	Variation
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	0.0%
Part proportionnelle	60,00	60,00	0.0%
Montant HT revenant à la collectivité	60,00	60,00	0.0%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	27.96	27.96	0%
TVA	0,00	0,00	0.0%
Montant des taxes et redevances pour 120 m³	27.96	27.96	0%
Total	87.96	87.96	0%
Prix TTC au m³	0.73	0.73	0%

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

2.3 Recettes de la collectivité

Type de recette en €	Exercice 2015	Exercice 2015	Variation
Redevance eaux usées usage domestique	15 436.00	15 198.00	-1.54%
<i>dont abonnements</i>	0,00	0,00	0.00%
Redevance eaux usées usage non domestique	0,00	0,00	0.00%
<i>dont abonnements</i>	0,00	0,00	0.00%
Recette pour boues et effluents importés	0,00	0,00	0.00%
Régularisations (+/-)	0,00	0,00	0.00%
Total recettes de facturation	15 436.00	15 198.00	-1.54%
Recettes de raccordement	8 000.00	5600.00	-30.00%
Prime de l'Agence de l'Eau	0,00	0,00	0.00%
Contribution au titre des eaux pluviales	0,00	0,00	0.00%

Recettes liées aux travaux	0,00	22 100,00	–
Contribution exceptionnelle du budget général	0,00	0,00	0.00%
Total autres recettes	8 000.00	27 700.00	+246.25%
Total des recettes	23 436.00	42 898.00	+83.04%

3 INDICATEURS DE PERFORMANCE

3.1 Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif

Pour l'exercice 2015, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100%.

3.2 Indicateurs de conformité

- Charge brute de pollution transitant par le système de collecte : **3 kg DBO5/j**
- Conformité de la collecte des effluents (P203.3) : **100%**
- Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) : **100%**
- Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3) : **100%**

3.3 Taux de boues évacuées selon les filières conformes

En 2016, **46.7 tMS de boues d'épuration conformes (100%) ont été évacuées en valorisation agricole** à l'issue du premier curage de l'histoire de la seule STEP de Chavannes-sur-l'Etang.

4 FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

4.1 Montants financiers

	Exercice 2015	Exercice 2016
Montants HT des travaux engagés (dernier exercice budgétaire)	0.00	106 359.26
Montants des subventions en €	0.00	22 100.00
Montants des contributions du budget général en €	0.00	0.00

4.2 Etat de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

Type de recette en €	Exercice 2014	Exercice 2015	Exercice 2016
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	74 534.26	55 999.68	183 636.08
Montant remboursé durant l'exercice			
en €			
En capital	18 376.31	18 540.16	22 358.02
En intérêts	479.20	227.92	927.58

4.3 Présentation des travaux réalisés au cours de l'année 2016

4.3.1 Curage de la rhizosphère

Mise en service en 2004, la station d'épuration a été curée pour la première fois au cours de l'année. Bien que présentant des analyses très satisfaisantes, la réglementation impose un curage de ces ouvrages par périodicité de 10 ans, au risque de perdre la prime de performance octroyée par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. L'opération de curage consiste de manière très intuitive à retirer la couche de boues qui s'est formée en surface des lits filtrants et à épandre ces dernières dans le milieu naturel. C'est ainsi que durant 3 jours, la Sàrl Franco BOECHE accompagnée des moyens de nos agriculteurs locaux a procédé au retrait d'environ 150 tonnes de mélange boue—roseaux—sable (une dizaine de centimètres d'épaisseur sur les 1 400 m² de bassin) qui ont été épandus dans des cultures à la sortie du village en direction de Bréchaumont.

Bilan financier

Etudes préalables

Sede Environnement **5 500.00€ H.T.**

Travaux

Sàrl Franco BOECHE **3 000.00€ H.T.**

Subventions

Agence de l'Eau.....**2 100.00€**



4.3.2 Amélioration des réseaux rue du Jura et rue des Bouleaux

La commune a également profité de cette année 2016 pour réaliser un programme de mise à niveau du réseau d'assainissement décomposé en 2 tranches :

- La mise en place d'un réseau de qualité dans la rue des Bouleaux sur une longueur d'environ 80 mètres entre l'intersection avec la rue du Tilleul et les anciens ateliers NEYER. La commune avait en effet pris cet engagement lors de la vente de ces derniers.
- Le remplacement d'environ 200 mètres de tuyaux dans la rue du Jura avec la pose supplémentaire d'un déversoir d'orage.

La pose de ce dernier a d'ailleurs valu de lourdes démarches administratives puisqu'une autorisation au titre de la Loi sur l'Eau a dû être obtenue afin de pouvoir rejeter les eaux issues du trop-plein de ce déversoir directement dans la rivière.



4.4 Présentation des programmes pluriannuels

Au cours de l'exercice 2016, le Conseil Municipal de Chavannes-sur-l'Etang n'a pas adopté de programmes pluriannuels de travaux.

5 TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

5.1 Indicateurs descriptifs des services

Indicateurs	Valeurs 2015	Valeurs 2016
D201.0 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	680	700
D202.0 Nombre d'autorisations de déversement d'effluents	—	—

Bilan financier

Maîtrise d'œuvre

Cocyclique 8 950.00€ H.T.

Dossier loi sur l'eau 3 900.00€ H.T.

Travaux

Eurovia 103 096.37€ H.T.

Subventions

Région Grand Est 20 000.00€

	d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées		
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	0	46.7
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	0.73	0.73

5.2 Indicateurs de performance

Indicateurs		Valeurs 2015	Valeurs 2016
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	82	82
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	—	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0.0012	0.00